

# EN DIRECT DE PRAYSSAC



Mai 2021 – Gratuit

## MOT DU MAIRE



Prayssacoises, Prayssacois,

Malgré cette crise sanitaire qui dure et génère de nombreuses contraintes, l'équipe municipale avance, travaille à la mise en œuvre de beaux projets pour améliorer notre cadre de vie, notre qualité de vie et conforter Prayssac dans sa position de pôle d'équilibre de la vallée du Lot.

Vous constaterez dans les éléments du budget présenté dans ce bulletin que la gestion précise opérée par la municipalité permet de se projeter sur des investissements structurants essentiels au rayonnement de Prayssac : lancement de l'étude pour le projet de réfection complète de la RD 811, conception du projet définitif de la rénovation et l'extension du cinéma. De nombreux travaux sont aussi programmés afin de poursuivre l'aménagement et l'entretien des équipements communaux, à savoir les sanitaires de l'école maternelle, le chauffage et la climatisation de la salle des fêtes, la rénovation énergétique des logements sociaux, la réhabilitation de la place Dutours, etc ...

La bâtisse Santa Maria acquise récemment devra, quant à elle, faire l'objet de travaux importants. La

recherche de financement spécifique sera nécessaire pour construire un programme d'investissement permettant de créer ce futur espace culturel.

Outre la réalisation de ces projets qui permettront de construire le Prayssac de demain, notre commune doit poursuivre son développement en conservant ses valeurs humaines de solidarité et d'entraide. A ce propos, je tiens à remercier une nouvelle fois les membres du CCAS qui n'ont jamais cessé d'accompagner les plus fragiles depuis le début de la crise COVID. Encore actuellement, ils contactent régulièrement par téléphone les plus âgés d'entre nous pour rompre l'isolement auquel il pourrait être confronté.

Ce lien social si essentiel à l'équilibre de notre ruralité est aussi directement lié à l'action de nos associations prayssacoises. Malheureusement, la très grande majorité de celles-ci sont contraintes à l'inactivité depuis un an. Nous avons donc décidé d'engager une démarche d'accompagnement novatrice pour les aider à « rebondir » au plus vite après la crise sanitaire. Depuis quelques semaines, une conseillère déléguée désignée par le conseil municipal rencontre les responsables d'associations pour établir un diagnostic des difficultés et déterminer avec eux le type de soutien nécessaire à la relance de leur activité. Souhaitons-leur de pouvoir rapidement de nouveau animer notre belle commune !

Face à ces moments si particuliers jamais connus, nous continuons avec volonté et dynamisme à œuvrer pour l'intérêt de Prayssac et de ses alentours. A l'approche de la saison touristique, nous préparons, comme en 2020, une décoration qui mettra en valeur notre village. Nous avons aussi obtenu que l'office de tourisme « Cahors-Vallée du

Lot » s'installe au centre de Prayssac durant plusieurs mois.

Nous souhaitons que les acteurs économiques, nombreux à Prayssac, retrouvent de la sérénité et de la visibilité. Nous continuerons donc, avec les moyens et les compétences de la commune, à les soutenir. Soyons toujours Prayssac'teurs et retrouvons rapidement les terrasses de nos cafés et restaurants.

Sachez que notre implication dans les différentes instances de décisions et plus particulièrement à la Communauté de Communes est totale. Cet engagement de l'équipe municipale participe aussi à renforcer l'attractivité de Prayssac.

J'espère de tout cœur, dès que la situation sanitaire nous le permettra, pouvoir vous retrouver et échanger directement avec vous à l'occasion d'une réunion publique, notre rendez-vous annuel que nous apprécions tant, où seront exposés le budget et les projets.

Avec l'envie, sans cesse renouvelée, d'œuvrer au service de la commune et ses habitants, avec l'espoir de pouvoir partager avec vous, de nouveau et très bientôt, de forts moments de convivialité, mon engagement à vos côtés est total pour concrétiser nos projets et entretenir le "Bien vivre" à Prayssac.

Prenez soin de vous,

*Bien à vous,  
Fabienne Sigaud  
Maire de Prayssac*

### Budget Participatif prayssacois

#### Projet #3

#### Créer un parcours de santé

Créer un parcours de santé avec du matériel adapté au public dans la zone du Balat Grand ou de la voie ferrée et ajouter des bancs et tables de pique-nique.



## BUDGET PARTICIPATIF

Du 12 au 24 avril à l'accueil de la mairie, les prayssacoises et les prayssacois ont exprimé leur vote en choisissant l'un des 5 projets proposés par des habitants ou associations. Le projet de parcours de santé a retenu le plus de voix et sera donc réalisé par la commune dans l'enveloppe d'investissement de 20 000 €.

Cette première édition a permis de valider un intérêt certain des prayssacoises et des prayssacois pour le budget participatif dans un contexte où les déplacements en mairie pour voter étaient moins évidents.

Prayssac s'inscrit dans le dispositif « Petites Villes de Demain »

Le programme baptisé « Petites villes de demain » vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire afin de conforter leur statut de villes dynamiques où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Ce dispositif constitue avant tout un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouveaux enjeux sociaux et économiques. Il se doit par ailleurs de participer aux objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux investissements actuels et futurs, et en faire des territoires catalyseurs de solutions inventées au niveau local contribuant ainsi aux objectifs de développement durable.

Les Communes de Luzech, Prayssac et Puy-l'Evêque ont dûment et

conjointement exprimé leur candidature au programme fin novembre 2020.

Au travers des dispositifs « Petite ville de demain » et « bourgs-centres » les collectivités de Prayssac, Luzech et Puy-l'Evêque souhaitent développer l'attractivité, accroître le dynamisme économique et améliorer le cadre de vie ainsi que l'accès aux services publics de leurs habitants mais aussi de l'ensemble des résidents du territoire communautaire. C'est à ce titre que la communauté de communes a souhaité être partenaire de la démarche. Ce développement harmonieux se fera dans le respect de l'identité locale et dans une démarche globale de transition énergétique et écologique.

Les Collectivités bénéficiaires ont été labellisées au titre du programme « Petites villes de demain » par la préfecture de département du Lot (courrier en date du 21 décembre 2020). La Communauté de Communes du Vignoble de la Vallée du Lot et du Vignoble, lors de son prochain conseil communautaire affirmera son engagement dans le dispositif « Petites Villes de Demain » conjointement avec les communes de Luzech, Prayssac et Puy-l'Evêque.

## RETOUR DU MINIBUS



Le minibus, suspendu depuis quelques mois en raison de la COVID, a repris du service depuis le vendredi 2 avril jour de marché dans le respect des contraintes sanitaires (port du masque obligatoire et gel en montant dans le bus). Ce service de transport pour personnes en difficulté ou isolées est assuré par un membre du CCAS Martine Thelinge en tant qu'accompagnatrice et par le policier municipal Philippe Choquet en tant que chauffeur.

L'objectif du CCAS est de répondre aux besoins de certaines personnes âgées en leur permettant de se rendre au marché ainsi que dans les différents commerces du centre ville.

Le succès de cette opération pourrait déboucher sur une demi-journée supplémentaire (3<sup>ème</sup> mardi du mois jour de foire). Toute personne intéressée peut s'inscrire à l'accueil de la mairie ou en appelant le 0565306144.

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE PRAYSSAC

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Prayssac tient à remercier les Prayssacoise et Prayssacois pour leur reconnaissance à l'occasion de la distribution des calendriers qui s'est effectuée dans vos boîtes aux lettres. Nous vivons une période inédite et votre réponse a été positive. L'ensemble des Sapeurs-Pompiers a été très touché et très ému par les messages que vous nous avez adressés avec vos dons.

Cette reconnaissance montre tout le sens de notre action et l'utilité que vous nous donnez. En ce sens nous espérons que certains d'entre vous voudront nous rejoindre

et renforcer notre belle équipe engagée pour votre sécurité.

L'effectif du centre d'incendie et de secours de Prayssac compte actuellement 25 sapeurs-pompiers volontaires qui ont effectué 261 interventions en 2020. Le chef de centre Lieutenant Jean-Luc DEFFREIX et son adjoint le lieutenant Gregory JACQUES se tiennent à disposition de tous les candidats susceptibles de venir rejoindre l'équipe.

Renseignements au service volontariat du SDIS du Lot : 0565234981 ou [www.pompiersdulot.fr](http://www.pompiersdulot.fr)

## BILLARD CLUB

La municipalité, en accord avec Madame le Maire, a tenue ses promesses puisque début mai le club de billard a été réintégré dans une salle municipale. Cette salle est située dans les locaux du bâtiment Santamaria et dispose d'un accès de plein pied sur une cour. La salle a été entièrement rénovée et aménagée sous le contrôle de Christophe Soudé, avec les employés de la Mairie., pour que le club continue de s'épanouir et fonctionne dans de très bonnes conditions. Pour les adhérents, la salle est à disposition toute l'année et tous les jours.

Les joueurs du club sont prêts à accueillir les débutants pour promouvoir ce sport.

Contacts : 06.83.39.88.63 / 07.89.45.65.60

# LE PROPULSEUR

Une expérimentation dans un établissement volontaire de chaque département de la Région Occitanie a été lancée cette année et l'école primaire de Prayssac (seule école du département) a été sélectionnée.

Un Centre de Sciences, labellisé Science et Culture, Innovation par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Science Animation a pour mission de rendre accessible à tous les publics, et plus particulièrement aux jeunes, les sciences, les techniques et l'innovation.

Dans le cadre de cette expérimentation et pour aller plus loin en impliquant les habitants de Prayssac et de ses alentours, Prayssac a accueilli le Propulseur du 18 au 22 mai :

Le Propulseur, espace mobile de 60 m<sup>2</sup>, a proposé de nombreux ateliers ludiques et créatifs ouverts à toutes et à tous. Tests de technologies innovantes (imprimante 3D, découpe vinyle, découpe laser, etc.), ateliers de fabrication et de créativité, animations scientifiques...



cet espace vise à créer l'émulation, stimuler la créativité et favoriser l'intelligence collective, en rendant plus accessibles, notamment aux jeunes, la technique et la culture de l'innovation.

Installé sur la place Dutours, ce « tiers lieu » itinérant a accueilli jeunes, parents, étudiants, artistes, entrepreneurs, passionnés et curieux des projets en lien avec la science et l'innovation.

La mairie, avec le concours de la CCVLV, a permis également aux écoles voisines du territoire de participer à cette opération initiée par notre commune.



## UNE CONSEILLERE DELEGUEE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

Face à la crise sanitaire, de nombreuses associations sont dans la difficulté. Avec quasiment une année d'inactivité, il faudra beaucoup d'énergie, de volonté, d'inventivité de la part des bénévoles pour retrouver une dynamique et ce lien social indispensable à notre commune. Le maintien de cette richesse associative est un vrai enjeu pour la municipalité.

Le conseil municipal a donc choisi de confier une mission spécifique d'accompagnement aux associations à une conseillère municipale, Nathalie WOMACK. Depuis quelques semaines, Nathalie enchaîne donc les rendez-vous avec les responsables d'associations. En tant que conseillère déléguée, elle est chargée d'établir un diagnostic partagé et de déterminer le type de soutien nécessaire à la relance des activités des associations.



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Justo Granados. Il était bien connu des prayssacois pour son engagement auprès des associations et plus particulièrement auprès des personnes âgées. Chauffeur du minibus depuis de nombreuses années il était présent chaque vendredi matin pour les accompagner au marché. Il était également investi auprès du CCAS pour le goûter de Noël de nos anciens ainsi que pour les concerts de fin d'année de l'Harmonie de Puy l'Evêque. Madame le Maire, le Conseil Municipal ainsi que les prayssacois garderont de Justo le souvenir d'un homme disponible et généreux.

## NOUVELLE ASSOCIATION PRAYSSACOISE

Le C.O.V.L. (Club Ornithologique de la Vallée du Lot) a été créé en 1971. Celui-ci, association Loi 1901, a pour but de protéger et promouvoir l'élevage de l'oiseau de cage et de volière ainsi que de sauvegarder les oiseaux dans la nature.

Actuellement le C.O.V.L dont le siège Social se situe à la Mairie de Prayssac après avoir passé 50 ans dans le Lot et Garonne, compte près de 30 adhérents, répartis sur trois départements : DORDOGNE, LOT, LOT et GARONNE.

Il organise régulièrement des réunions avec échanges d'idées, de conseils sur le nourrissage, sur la génétique et les soins à apporter à nos protégés.

Le COVL organise régulièrement des expositions pour vous présenter ses pensionnaires (des mandarins jusqu'aux perroquets) ou des concours pour valoriser la qualité de ses oiseaux. Si le protocole sanitaire le permet, le championnat national de la perruche ondulée de posture et de couleur ainsi qu'une bourse seront organisés le 2 & 3 octobre 2021 salle Maurice Faure.

## CHEMINEMENT PIETON AVENUE AVIATEUR GIBERT – RD N°67

Comme nous l'avions annoncé dans notre programme, la sécurisation des piétons sur l'entrée sud du bourg a été réalisée.

Après une réunion d'information et d'échanges avec les riverains, puis une rencontre sur le terrain pour identifier et matérialiser les besoins de chacun, les travaux ont pu commencer. En premier lieu, les agents du service technique ont reprofilé l'espace piéton, redessiné l'écoulement pluvial et re-castiné le chemin. Ensuite, l'entreprise DIVONA a posé les potelets de bois assurant la sécurité du cheminement.

En parallèle, nous avons sollicité le Département pour réaliser une étude de la circulation sur la RD 67. Il en résulte que plus de la moitié des véhicules, dans les deux sens, circule au-dessus de la vitesse permise malgré le recul de la limite d'agglomération et la signalisation de rappel de la vitesse autorisée. Cette constatation nous conforte dans notre choix de mettre en place, lors de la réfection de la chaussée par le Département, des dispositifs permettant de « casser » la vitesse sur cette entrée sud du bourg. Un courrier précisant cette volonté a été transmis aux services du Département.



## TROTTOIR BOULEVARD A. BRIAND



Conformément au programme travaux 2021, le trottoir du Bd Aristide Briand - de la RD811 à la Rue de la République - a été totalement refait par le service voirie de la Com-Com ; cela permet un cheminement piéton accessible et sans véhicule en stationnement. La largeur de la rue ne permettant pas de faire un trottoir aux normes de chaque côté de la chaussée, il a été privilégié le côté où se situe le plus grand nombre d'entrées d'habitations.

Nous avons également profité de ces travaux pour intégrer les descentes d'eau pluviale des maisons dans l'ouvrage afin de canaliser les écoulements sur la chaussée et non plus sur le trottoir.

Avec un trottoir large équipé de bordures hautes, des places de stationnement marquées au sol et une bande cyclable tracée sur la chaussée le long du trottoir opposé, le problème du stationnement « anarchique » dans cette rue devrait être résolu.

Après cette réfection sur la première partie du Bvd, en fonction des résultats constatés, des travaux similaires seront réalisés sur l'autre partie du boulevard.



## EXTENSION DU CIMETIERE

Vous l'avez sans doute remarqué, le cimetière communal fait l'objet d'un agrandissement vers le sud. Dans un premier temps, la municipalité a procédé à un échange de terrain avec M et Mme FEARNLEY afin d'obtenir une extension de 850 m<sup>2</sup> côté RD 67. Une acquisition de la parcelle correspondante côté route de Labrousse est programmée.

Les nouveaux murs d'enceinte ont été réalisés par les agents du service technique de la mairie qui ont montré une réelle compétence dans le bâti en pierre.

Par soucis d'anticipation sur les besoins futurs, cette année verra également le lancement d'une procédure de reprise de concessions (après la seconde étape décrite plus haut, nous aurons atteint les limites physiques de l'extension du cimetière).





## REPLANTATION PLACE D'ISTRITIE

Vous l'avez très certainement remarqué, deux platanes de la place d'Istrie ont été remplacés cet hiver.

A la demande de la Municipalité, un contrôle phytosanitaire des sujets semblant les plus fragiles a été réalisé en octobre 2020 par un cabinet d'expertise forestier.

Les conclusions de cette étude mentionnent que certains arbres devaient être impérativement supprimés en raison du risque de chute de branches représentant un réel danger sur cette place très fréquentée. Trois arbres étaient concernés : deux sur la place d'Istrie et un dans la cour de l'école primaire.

La commune compte soixante platanes sur l'ensemble du bourg. Depuis 2018, ils sont traités biologiquement tous les ans contre les parasites afin de prolonger au maximum leur existence. Cependant, l'expertise montre que d'autres arbres arrivent prochainement en fin de vie ; il est préconisé de remplacer progressivement tous les sujets en cause. Cette méthode permettra en quelques années de renouveler les arbres ciblés dans ce diagnostic tout en maintenant cet ombrage si agréable en été et qui donnent à nos places ce cachet caractéristique du Sud de la France.



Arbre malade / tronc creux



Plantation de nouveaux arbres

## LE COMPLEXE SPORTIF ET DE LOISIRS POURSUIT SA MUTATION

### GABIONS

Des gabions en partie végétalisés et des blocs béton identiques à ceux installés à côté de la halle ont été installés pour terminer l'aménagement de l'entrée nord.



### INSTALLATION DE SIX AGRES

Six appareils de FITNESS viennent compléter l'aménagement du complexe sportif répondant à une demande et un besoin des Praysacoises et Praysacois. De 7 à 77 ans ces équipements vont ravir ceux qui nombreux viennent profiter du complexe sportif et de loisirs.

Pratique sportive très diversifiée, le fitness offre donc des exercices pour tous les goûts et tous les besoins, et permet à chacun de trouver la manière la plus adaptée d'améliorer sa santé, de renforcer son corps et son moral.

## UN AMENAGEMENT SECURITAIRE AUX ECOLES

Limitation de la vitesse et sécurisation de la traversée piétonne devant l'entrée des écoles constituent deux points soulevés par la commission écoles/jeunesse/sports.

Après de nombreux échanges et un dispositif mis à l'essai durant plus d'un mois, un aménagement sécuritaire, répondant aux deux problématiques abordées, a été finalisé par la pose de balises formant un rétrécissement de la voirie et un nouveau marquage du passage piéton plus ludique et plus visible.



# BUDGET 2021

Comme chaque année, nous souhaitons vous apporter un éclairage sur les éléments budgétaires de la commune. Avant de vous présenter ci-après les principales caractéristiques du budget 2021, quelques évolutions importantes sont à noter :

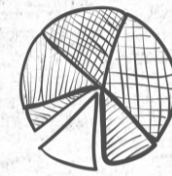
✓ Maîtrise des charges : grâce aux efforts réalisés par la municipalité et l'ensemble des collaborateurs, les charges à caractère général (fournitures, carburants, électricité, maintenance, frais divers ...) ont diminué de 82 166 € entre 2013 et 2020.

Concernant les charges de personnel, le coût net est également en baisse de 76 577 € entre 2014 et 2020.

Il est à noter que ces bons résultats ont été enregistrés malgré les surcoûts liés à la gestion de la crise sanitaire en 2020.

✓ Pas de hausse des Taux d'imposition communaux :

	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TH	9,07	9,07	9,07	9,07	9,07	9,07	
TFB	18,81	18,81	18,81	18,81	18,81	18,81	18,81
TFNB	159,01	159,01	159,01	159,01	159,01	159,01	159,01

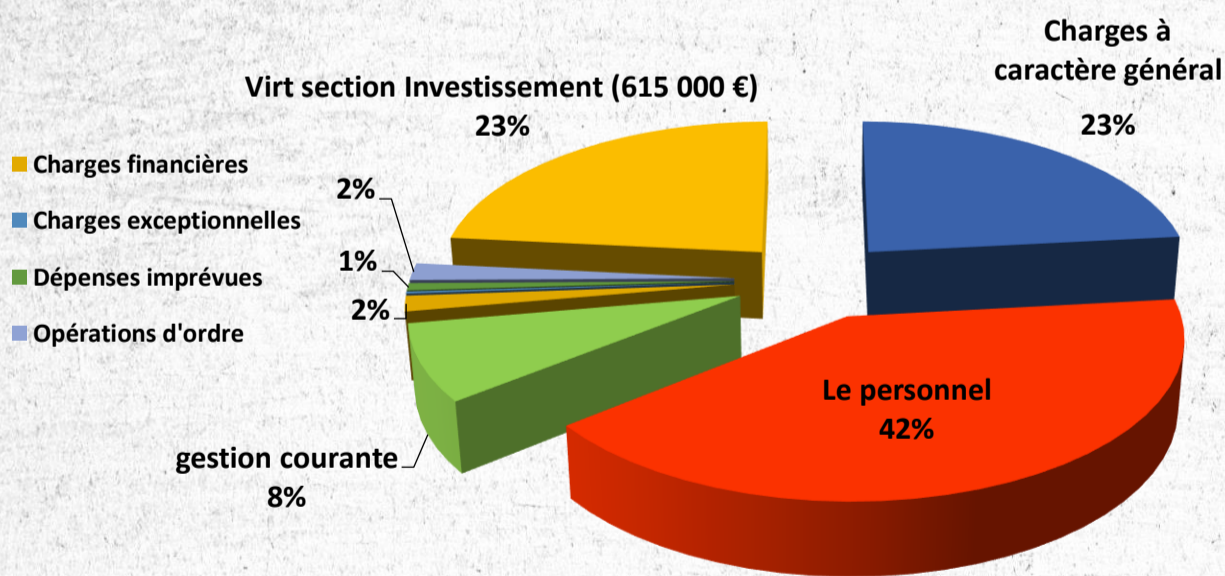


En 2021, les taux communaux resteront inchangés.

(suite à la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales (réforme loi de finances 2020), les communes bénéficient du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Ce taux est de 23,46 % et sera ajouté à celui de la commune qui est de 18,81 %. Cependant, la commune ne touchera qu'une fraction de cette part d'impôt versée habituellement au Département pour compenser la perte de la taxe d'habitation. En clair, le taux affiché sera le cumul du taux communal et du taux départemental, mais la recette fiscale de la commune sera quasiment identique à 2020. Les praysacoises et praysacois paieront donc sensiblement la même chose dans la mesure où les bases évoluent peu cette année).

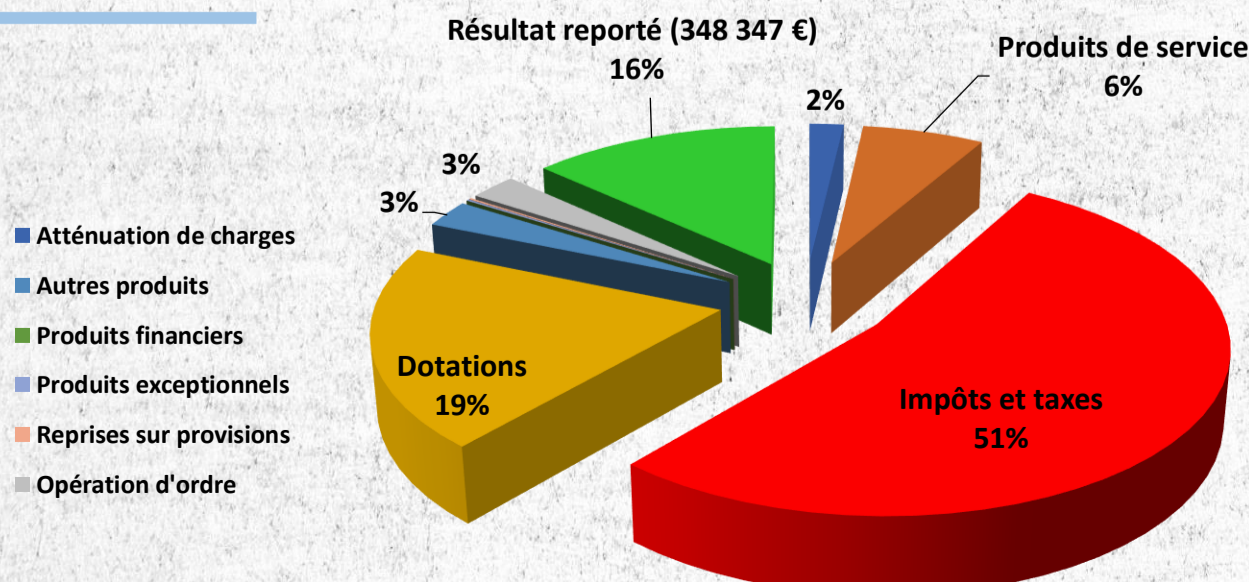
## LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 2 626 577 €

Les dépenses :



La bonne gestion des exercices précédents permet un virement à la section d'investissement de 615 000 €. La maîtrise des charges associée au maintien d'une bonne qualité de service constitue un enjeu majeur pour cette année 2021.

Les recettes :



La gestion rigoureuse mise en œuvre par la municipalité permet chaque année de dégager un résultat très correct, supérieur à 200 000 €. Au regard du compte administratif 2020, ce sont 348 347 € qui ont été reportés sur l'exercice 2021.

# ENGAGER DES PROJETS FEDERATEURS D'AVENIR



✓ Un endettement contenu : malgré les nombreuses réalisations mises en œuvre depuis 2014, l'encours de la commune a diminué d' 1 million d'euros entre 2013 et 2020.

2013	2015	2017	2020
3 019 226	3 601 175	2 041 854	2 005 481

2013 – 2020 = - 1 013 745 €

Aujourd'hui, le ratio de désendettement de la commune est de seulement 5 ans, alors qu'il a atteint plus de 14 ans en 2014.

✓ Des critères de comparaison avec les communes de la même strate satisfaisants :

- Charges de fonctionnement :

Avec 708 € / hab, Prayssac se situe à un niveau légèrement inférieur à la moyenne nationale (722 € / hab).

- Capacité d'autofinancement brut :

198€ / hab à Prayssac contre 187 € / hab pour la moyenne nationale.

- Ressources d'investissement :

737 € / hab à Prayssac, alors que la moyenne nationale est largement inférieure à 403€/hab.

- Dépenses d'investissement :

700 € / hab à Prayssac contre 386 € / hab pour la moyenne nationale.

Ces deux derniers indicateurs montrent que la Commune investit pour se développer, pour renforcer son attractivité ; emprunts et subventions permettent de financer ces dépenses d'investissements.

## LE BUDGET D'INVESTISSEMENT : 2 527 812 €

**Le budget 2021 est marqué par le lancement de deux projets majeurs pour Prayssac :**

Rénovation – extension du cinéma Louis Malle : après le diagnostic et l'étude préalable réalisée en 2020, les frais de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage sont inscrits sur ce budget. Le travail effectué avec les architectes permettra de valider le projet définitif. En fonction de l'obtention des financements recherchés (aide de 500 000 € déjà validée par l'Etat), le début des travaux est espéré pour début 2022.

La réfection et l'aménagement de la RD 811 : le budget 2021 prévoit le lancement des études pour ce projet très important. Au-delà de la mise aux normes du pluvial, de l'assainissement et de l'enfouissement des réseaux secs, les équipements de sécurité, les aménagements paysagers et ceux liés à l'amélioration des mobilités piétonnes constituent un enjeu majeur pour notre village.

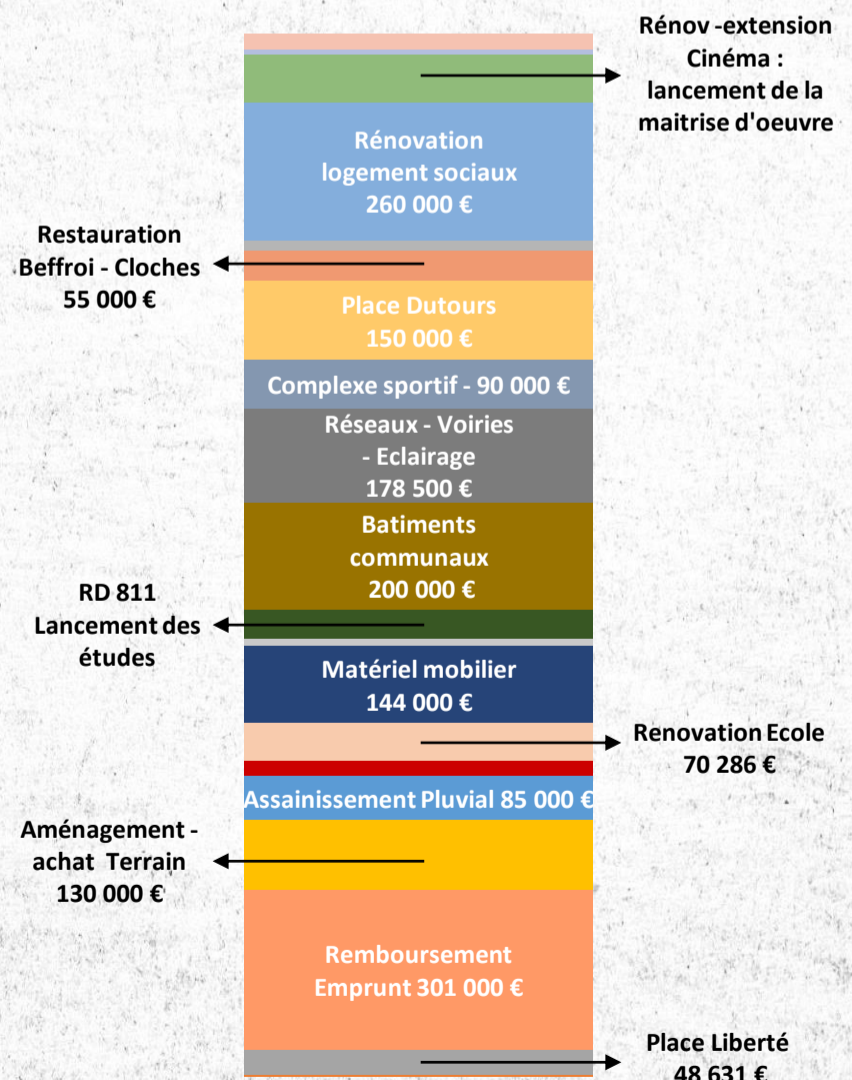
Et nous poursuivons toujours notre

programme d'aménagement de l'espace public et rénovation des bâtiments dont notamment :

Après les aménagements effectués à l'entrée nord de la commune rue de la république, les travaux qui seront réalisés sur **la place Dutours** permettront d'améliorer qualitativement l'entrée sud. Des aménagements complémentaires sécuritaires sont également prévus sur la RD 67. La réorganisation et l'embellissement de la place Dutours sont, bien sûr, mis en œuvre en cohérence avec le projet de rénovation du cinéma et de son parvis.

Les travaux de **rénovation énergétique des logements sociaux** situés 7 rue du Colonel Pardes sont engagés. Il était impératif de réaliser cette rénovation qui permettra de réduire la facture énergétique des locataires et d'améliorer leur confort.

Le programme **de rénovation et de modernisation des écoles** engagé depuis 2014 se poursuit ; en 2021, ce sont notamment les sanitaires de la maternelle qui seront entièrement rénovés.



- ALAE
- Aménagement Terrain
- Renovation Ecole
- restauration Beffroi - Cloches
- Rénovation logement sociaux
- travaux cimetièrre
- Place Liberté
- Assainissement Pluvial
- Place Dutours
- Budget participatif
- Rénovation -extension Cinéma
- Bourg Centre



Le contexte actuel oblige la Médiathèque à suspendre certaines animations publiques (rencontres, ateliers, spectacles...) au profit de projets réalisés en partenariat avec les acteurs locaux, comme l'exposition « Au bout du conte » prêtée par la Bibliothèque Départementale et magnifiquement accompagnée par les maquettes de l'école maternelle de Prayssac.

Le Printemps des Poètes a permis à la bibliothèque d'accueillir la superbe exposition des élèves de l'école primaire et de la classe USI de Prayssac. La Cyberbase, pour sa part, a réalisé avec le Centre Aéré trois beaux films mis sur le site internet de la Mairie. Merci également aux volontaires qui nous ont envoyé leurs poèmes : la Médiathèque vit en effet de la participation de tous.

Comme chaque année, la Bibliothèque, partenaire de l'opération Premières Pages organisée par la CAF et le Département, offre à tout parent d'enfant né en 2020 un livre et un abonnement d'un an en ses lieux.

Du côté de la Cyberbase, bien que les contraintes sanitaires limitent le nombre de personnes dans les locaux, les initiations d'une heure sont maintenues, sur rendez-vous et pendant les heures d'ouverture. Pendant la période déclarative, une aide technique aux déclarations d'impôts en ligne est proposée, sur rendez-vous également. La mise à disposition des

ordinateurs avec la connexion reste gratuite, seuls les scans et impressions sont payants.

Enfin, le Printemps 2021 voit également naître un nouveau site Internet pour la Bibliothèque ainsi que l'ouverture gratuite de la Médiathèque Numérique du Lot aux adhérents intéressés.

## Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Mardi et Mercredi : 9h-12h et 15h-18h.

Vendredi : 9h-12h

Samedi : 9h-12h30

## Horaires d'ouverture de la Cyberbase

Mardi et jeudi : 10h-12h et 14h-18h

Mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi : 9h-12h



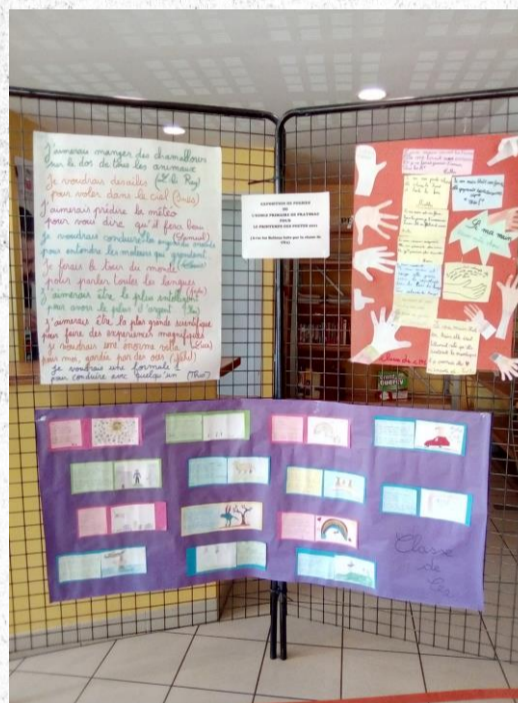
**Quand la poésie se mêle aux contes, retour au pays de l'Enfance...**

(Exposition de l'école Primaire, maquette de l'école Maternelle : « Jack et le haricot magique »)

## Bienvenue au Printemps des Poètes !

Contes, poésies, calligrammes, dessins...

Exposition de l'école Primaire pour le Printemps des Poètes et maquettes de l'école Maternelle, ici « Le loup et les sept chevreaux »



## Bienvenue au Printemps des Poètes !

Thème : le Désir

(Exposition de l'école primaire de Prayssac)



## AMICALE DES RETRAITES

L'Amicale, acteur et producteur local ... de bonheur, recherche nouveaux talents.

L'Amicale, créée voici près de 50 ans, a construit sa dynamique sur les valeurs du bénévolat. Elle a su s'adapter au fil du temps, pour répondre aux attentes de ses adhérents et des habitants. Ouverte à tous, sa vie s'organise autour des activités (hebdomadaires, mensuelles...), des pratiques collectives et d'apprentissage pour mieux accompagner l'épanouissement personnel. Les ateliers et activités abordent les différents domaines des loisirs et de la culture. L'Amicale organise des repas, des voyages, des sorties, des événements selon la disponibilité de ses membres. Chacune et chacun des membres est invité à participer à son projet : partager le plaisir d'être ensemble et agir pour le bonheur des adhérents et des habitants. Il s'agit, pour chacune et chacun, de savoir donner et recevoir tout simplement : « Là où sont mes amis, est la richesse\* ».

Elle accueille les nouveaux membres tout au long de l'année. Elle communique avec ses membres notamment par un journal d'information mensuel.

Demain l'Amicale rouvrira ses portes. A notre échelle nous pourrions tirer les leçons de la crise vécue. Aider chacun, dans la mesure de nos ressources, à s'adapter au nouveau monde. Nous croyons que le bénévolat et le souci des autres sont des énergies considérables qui nous permettront d'être ensemble plus heureux et plus utiles : « Ma patrie est là où je me sens bien\* ». Dans ce but nous appelons de nouveaux talents pour renforcer notre offre d'activités, proposer des animations nouvelles, aborder des domaines qui répondent aux attentes et aux envies de toutes les générations et tous les publics. Si vous souhaitez nous rejoindre, proposer vos idées.

Contact : 0603177032 / 0679173821

(\*extraits principes de vie d'Erasmus)



# LE CERF VOLANT EN ACTION

Le Centre de loisirs Le Cerf Volant est un centre associatif. Créé fin 1992, il répondait alors à une envie de structurer et d'organiser au mieux les loisirs des enfants de Prayssac et de ses alentours.

A ses débuts le centre pouvait accueillir une cinquantaine d'enfants. Au fil des ans l'agrément est monté à quatre-vingt enfants et un pôle ados a été créé.

Aujourd'hui l'association emploie trois personnes et la mairie de Prayssac met un agent à disposition tous les mercredis et une partie des vacances. Pour les vacances, des jeunes sont embauchés pour renforcer l'équipe d'animation (ce qui bien souvent constitue pour eux une première expérience dans le monde du travail).

Les membres de l'équipe et de l'association travaillent de concert afin de proposer des plannings d'activités adaptés, ludiques et variés. Pendant les vacances d'été et celles d'hiver des séjours sont organisés pour permettre à une majorité d'enfants de partir avec leurs camarades à prix modéré pour les familles. Certains découvrent alors la montagne et le ski quand d'autres font leur baptême du surf et du camping.

L'accueil est proposé de 7h20 le matin jusqu'à 18h30. Les familles peuvent inscrire leur enfant pour toute la journée ou à la demi-journée. Les repas sont préparés par la cuisine du collège de Prayssac les mercredis et par les Floralties pour les périodes de vacances.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial et une part des factures est prise en charge par la CAF ou par la MSA pour certaines familles (selon les ressources).

L'association bénéficie de l'aide financière de plusieurs partenaires sans lesquels elle ne pourrait pas exister (la Communauté de Communes, la CAF du Lot, la Mairie de Prayssac). Plus ponctuellement d'autres partenaires peuvent aussi la soutenir.



Malgré la covid et les moments difficiles de la période actuelle, notre équipe est bien présente et prête à accueillir vos enfants et à faire de son mieux pour que leurs moments de loisirs soient toujours organisés dans la bienveillance, la joie et bonne humeur.

Vous pouvez inscrire votre enfant ou nous contacter via notre boîte mail : [le-cerf-volant@orange.fr](mailto:le-cerf-volant@orange.fr)

## FAITOUT NUMÉRIQUE

**NOUVEAU À PRAYSSAC & LUZECH**  
ESPACES DE COWORKING

**FAITOUT**  
NUMÉRIQUE

**300M<sup>2</sup>**  
ACCÈS 7J/7

4 BUREAUX INDIVIDUELS, 12 BUREAUX EN OPEN SPACE  
2 SALLES DE RÉUNION ÉQUIPÉES, 2 CABINES CONFIDENTIELLES PHONE BOX  
PHOTOCOPIEURS, CASIERS, PARKING, FIBRE THD, ESPACES DE DÉTENTE,  
KITCHENETTE, ANIMATIONS...

[www.faitoutnumerique.fr](http://www.faitoutnumerique.fr)

**Les conseillers de l'opposition n'ont pas souhaité utiliser cet espace d'expression réservé à la minorité (texte non transmis)**

*Cet espace est réservé en application de l'article L.2121-27-1 du CGCT dont les modalités sont fixées dans le règlement intérieur de la commune.*

# ASSISTANCE AUX PERSONNES AGEES : DES APPELS TELEPHONIQUES APPRECIES

Depuis le début de la crise sanitaire et en tenant compte des directives préfectorales, madame le Maire, présidente du CCAS a mis en place avec son équipe un service d'appel téléphonique auprès des personnes nées avant 1945. Ce sont environ 160 personnes qui sont appelées régulièrement par 4 membres du CCAS. Les personnes les plus vulnérables ont été aidées au quotidien par les commerçants qui assuraient les livraisons de produits alimentaires et par le policier municipal qui entre autre assurait la distribution de masques dans les boîtes aux lettres de la commune. Les appels continuent pour garder le lien et s'assurer de la bonne santé de nos anciens.

## DES CHEQUES VACANCES POUR DES FAMILLES FRAGILISEES

Cette année les Associations Familiales Laïques agréées (Education Nationale, Jeunesse et Sports, Santé) et rattachées à l'UDAF du Lot, dont un des membres est praysacois, nous ont proposé une aide financière sous forme de chèques vacances afin de permettre à des familles en difficulté de sortir de leur environnement quotidien et de profiter d'un moment privilégié avec leurs enfants en découvrant de nouveaux horizons. Après concertation entre la responsable du CCAS et la directrice de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé aux Ecoles), et en tenant compte des critères d'éligibilité, ce sont quatre familles praysacoises qui vont bénéficier de cette opportunité. La municipalité et le CCAS tiennent à remercier les Associations Familiales Laïques de cette initiative et souhaitent que cette opération se renouvelle dans les années à venir.



**CDAFAL – 46**

**Maison des Associations, Place Bessières 46000 CAHORS**

**[cdafal-46@orange.fr](mailto:cdafal-46@orange.fr) / tel 0648332542**

Le CDAFAL, Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques défend depuis 1967 les droits et les intérêts moraux et matériels des familles et de leurs constituants quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes humains. Nous sommes attachés à une conception égalitaire de la famille, quelle que soit sa forme, dans son fonctionnement, dans un respect mutuel de

solidarité et de responsabilité.

Nous sommes une association de consommateurs depuis 1983 et nous disposons des agréments « Education Nationale », « Jeunesse et Sports et Education Populaire » et « Santé ». Nous sommes rattachés à une structure nationale le CNAFAL et membre de l'UDAF du lot, France Assos Santé, la Jeunesse au Plein Air.

Notre activité dans le département porte sur les problèmes de consommation (logement, téléphonie, énergie), l'aide aux vacances et l'aide alimentaire.

Il affirme que seule la laïcité permet l'égalité pour l'exercice de la solidarité.

Une permanence est ouverte tous les mercredi matin de 9h à 12h à la Maison des Associations à CAHORS.

## LOGEMENT D'URGENCE

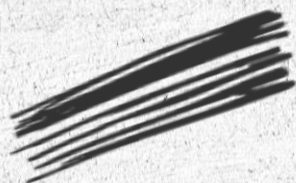
Depuis de nombreuses années un logement est mis ponctuellement à disposition des SDF en relation avec le 115 qui contacte la responsable du CCAS. Depuis le début de la crise sanitaire ce logement est occupé en permanence. Il permet à des personnes à la rue de trouver un abri et de se poser pendant quelques jours. Les Restos du cœur fournissent un colis alimentaire et des produits de première nécessité. Nous avons accueilli 25 personnes depuis le début de la crise sanitaire.



## LES RESTOS TOUJOURS PRESENTS



La collecte des Restos du Cœur s'est déroulée les 5, 6 et 7 mars sur le parking de l'Intermarché de Prayssac avec 4 membres du CCAS



Les Restos du Cœur sont installés depuis plus d'une dizaine d'années dans l'ancienne gare de Prayssac mise à leur disposition par la mairie. 13 bénévoles s'activent tous les jeudis pour préparer la distribution de nourriture le matin et recevoir les bénéficiaires l'après midi.

Des bénévoles s'occupent plus particulièrement de l'aide, du conseil aux personnes voire du soutien moral.

Au printemps et au début de l'hiver, l'équipe organise l'opération chariots à Intermarché. Les

bénévoles se sont mobilisés, rejoints par 13 bénévoles d'un jour dont 4 personnes du CCAS. L'été arrive. Dans les jardins les légumes poussent, poussent, ... quelquefois il y en a un peu trop pour la famille... pensez à nous.

Nous sommes présents à l'ancienne gare le jeudi matin de 9h à 11h30. Nous sommes joignables au 06 81 07 67 03 ou 06 32 06 35 59.

Merci d'avance pour nos bénéficiaires.

## PRAYSSAC A PERDU UN ARTISTE : JEAN-JACQUES MARAIS



Ce **grand peintre**, est décédé brutalement le 3 mars dernier. Ses œuvres adhèrent à un élan réaliste. Les pigments, les teintes de ses peintures vivent et diffusent la beauté, l'essence d'un endroit, une vie ardente et magnifique.

Au début des années 2000, dégagé de ses obligations professionnelles, il se consacre à la peinture acrylique et au pastel gras. En 2015, le 22 décembre au Grand Palais de Paris, il reçoit la Toile d'or 2015 attribuée par la Fédération Nationale de la Culture Française pour son diptyque « Les Vagues 2 ».



### AU COURS DE SA CARRIERE, IL AURA REALISE PLUS DE 600 TOILES

Les toiles de Jean-Jacques Marais sélectionnées seront à Brest de juin à septembre 2021, souhaitons qu'un hommage lui soit rendu.

Son pinceau glissait sur sa toile comme un vaisseau sur l'eau. Nous garderons cet artiste dans nos mémoires. Il a légué à la commune de Prayssac 25 œuvres majeures. Un espace lui sera dédié et ses œuvres y seront exposées.



### Juillet 2020

**800 peintres se sont inscrits au salon de Brest avec l'espoir de devenir : « Peintres de la Marine » 40 seront retenus, Jean-Jacques Marais en fera partie.**

- le titulaire a la possibilité d'embarquer sur des bâtiments de la Marine Nationale
- la signature de l'artiste sur ses œuvres est suivie d'une ancre de marine ;

## RESTAURATION DU BEFFROI, DES CLOCHES ET DU CADRAN DE L'HORLOGE DE L'EGLISE SAINT BARTHELEMY

Le beffroi (charpente en bois) supporte 4 cloches. Seules 3 cloches sont prises en compte dans le projet de restauration. La 4<sup>ème</sup> fabriquée en 1965 n'est pas concernée par ce programme malgré tout elle sera rafraichie. La restauration du beffroi, du cadran de l'horloge et de la cloche de 1860 (non protégée au titre des Monuments Historiques, trop récente mais fragilisée d'ou nécessité de la remettre en état) s'élève à un coût estimatif de **45 253 € dont 25 093 subventionnés par la DRAC (état), la région et le département.**

Ce projet a recueilli l'avis favorable de M. l'Architecte des Bâtiments de France et de M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Arts. Le dossier est complet, dès réception des arrêtés confirmant les subventions allouées les travaux s'ensuivront.

Une campagne de souscription sera mise en place afin de financer le reste à charge. D'ores et déjà merci aux généreux donateurs qui se sont manifestés à ce jour.

# TRIBUNE LIBRE DE PIERRE REDON, PAYSAN D'ICI



## MEMOIRE D'ENFANCE

Aujourd'hui c'est foire à Prayssac. Comme tous les 16 du mois, sauf en janvier et août, tout le pays se retrouvait ici.

La micheline apportait les gens de la vallée, l'autocar ceux de BOURIANE, des jardinières tirées par la jument, des carrioles derrière les vélos et des charretons de jardiniers poussés en famille, tous allaient faire foire à PRAYSSAC.

Les grands-mères avaient refait leur chignon, posé un calicot de toile sous le chapeau et accroché au revers du col la broche ordinaire, les hommes portaient petit filet et avaient lissé leurs moustaches. Pour moitié le cœur aux affaires et de l'autre le plaisir des retrouvailles de la famille ou d'amitié.

Si l'essentiel de la foire se passait dans le bourg, le monde s'éparpillait dans les nombreux foirails.

Il y avait le foirail des bœufs, à l'entrée de PRAYSSAC face au square de la Venus. Ici nous n'étions pas pays d'élevage, les gros achats se faisaient à CAZALS ou à MONTCUQ, GRAMAT ou AGEN. On y échangeait plus tôt les bêtes et Paul LASFARGUES dit PLÉNOU, y patronnait en tant qu' « accordaire » (entremetteur) pour finaliser les accords. Les négociants en biau de noire montaient et descendaient les bovins dans les camions, à côté de la bascule municipale et on partait au restaurant du Commerce pour trinquer à la transaction.

Le foirail des équins, chevaux, mulets, ânes se trouvait à MEYMES, sous les arbres de cette placette, sur la route qui passe devant Ma Chaumière pour rejoindre le bac du passage du Gal, bien au calme.

Devant l'école primaire se trouvait le marché des ovins et de la laine : des caussenardes de race lainière avec leurs yeux noirs et les lacaunes laitières avec les oreilles en porte manteau. La laine était dans les carderies de JUILLAC et de CASTELFRANC au confluent des ruisseaux de la MASSE et du VERT.

L'animation principale venait du marché de la volaille, place Baldy. Là était un très grand nombre de fermières devant leurs paires de poulets ou de lapins attendant preneur – La balance romaine pesait et les sous s'échangeaient – Des paniers d'œufs achetés par les « récardiers » remplissaient des corbeilles débordantes de paille pour être revendus en ville ou chez les pâtisseries.

La rue du jardinage finissait au presbytère. Discussions techniques et influence de la lune, variétés nouvelles aux productions mirifiques se disputaient l'intérêt avec les traditionnelles de valeur sûre. Sacs d'avoine et de seigle, citrouilles et pastèques, semences et récoltes c'était notre petite corne d'abondance !

Le marché des cochons se trouvait sur la place devant le presbytère. La commune disposait des claies pour fabriquer des enclos. Mai-juin se faisait l'achat du porcelet qu'on engraisserait jusqu'à Carnaval de l'année suivante. Les portées se dispersaient et l'œil avisé savait choisir celui qui aurait la meilleure « venue ».

On achetait les oisons au Nord de l'église. Ici, à proximité du Lot, on ne faisait pas naître. Les oies s'accouplent dans l'eau et d'un coup d'aile partaient à la rivière. Sitôt les vendanges terminées on achetait notre vingtaine d'oies, venues à pied depuis CATUS ou LE BOULVÉ et les mémés les garderaient pendant plusieurs semaines dans les vignes et les chaumes. Au sortir de l'école, les enfants encadreraient le troupeau jusqu'à la maison, avec la suffisance des pasteurs confirmés !

Les dépenses étaient souvent de nécessité, un licol, des paniers de vendange, une paire de sabots, les mamans y trouvaient le tablier et le chapeau, les tissus et les pelotes de laine, habillaient les gosses réticents aux essayages. Les hommes attendaient les derniers achats de leurs épouses au bistrot et c'est là que nous, enfants, on goûtait nos premières grenadines ou limonades.

Les aboyeurs, marchands de porcelaine ou de clefs à molette rangeaient leurs étals, l'heure de se séparer arrivait, la micheline n'attendra pas, les jardinières étaient réattelées.

Les nouvelles étaient d'ici et on y avait appris et échangé l'essentiel.

Alors, encore cette fois-ci, quelle belle foire de PRAYSSAC !



## RESTAURATION SCULPTURE

En préparation des travaux de réfection de la place Dutours, la sculpture de la fontaine sera démontée avant l'été pour être restaurée. Les décorations de l'été viendront embellir la fontaine et ses alentours.

## EN ROUTE POUR LES ANIMATIONS DE L'ETE

### JUILLET

Vide-Grenier	4 juillet
Brocante	15 juillet
Apéro Vigneron	15 juillet
Exposition peintres	16 juillet
Concert clarinettes	17 juillet
Marché des artisans créateurs	23 juillet

### AOÛT

Exposition peintures et tableaux « papier'art »	30 juillet / 15 août
Marché des artisans créateurs	6 août
Salon du livre	7 / 8 août
Brocante	12 août
Exposition peintres	13 août
Tournois tennis de table	15 août
Fêtes de la Saint-Barthélémy	27 / 28 / 29 août

**Le marché des producteurs aura lieu tous les dimanches matins du 27 juin au 29 août.**

Les lieux et horaires précis de ces animations seront communiqués ultérieurement par voie : d'affiches, presse, site internet de Prayssac etc...

A titre indicatif, le loto nocturne, les Mardis de Prayssac (repas et concerts) de juillet et août n'ont pas leurs dates définies.

**Les événements ci-dessus sont un prévisionnel et resteront soumis au protocole sanitaire en vigueur aux dates pré citées.**